

Extrait du registre des délibérations

Conseil communautaire du 11 mai 2023

n° 086-23 C

Objet : *RS - Précisions sur le poste et le recrutement de chargé de communication 360° à la direction de la communication*

- date de convocation le 05 mai 2023
- nombre de conseillers en exercice : 81

L'an deux mille vingt-trois, le jeudi onze mai à dix-neuf heures quinze, les membres du Conseil communautaire de Grand Chambéry, légalement convoqués, se sont réunis à Barberaz, salle des fêtes, sous la présidence de Philippe Gamen, président de Grand Chambéry.

- étaient présents : 54

Aillon-le-Jeune	Serge Tichkiewitch
Aillon-le-Vieux	
Arith	
Barberaz	Arthur Boix-Neveu
Barby	Christophe Pierretton
Bassens	Alain Thieffenat
Bellecombe-en-Bauges	Eric Delhommeau
Challes-les-Eaux	James Hallay - Josette Rémy
Chambéry	Marie Bénévise - Claudine Bonilla - Florence Bourgeois - Alain Caraco - Jean-Benoît Cerino - Aloïs Chassot - Philippe Cordier - Isabelle Dunod - Christelle Favetta-Sieyes - Sabrina Haerinck - Sylvie Koska - Aurélie Le Meur - Micheline Myard-Dalmaï - Martin Noblecourt - Gaëtan Pauchet - Thierry Repentin - Farid Rezzak - Alexandra Turnar - Philippe Vuillermet - Franck Morat
Cognin	
Curienne	
Doucy-en-Bauges	Marie Perrier
Ecole	Hervé Ferroud-Plattet
Jacob-Bellecombette	Brigitte Bochaton - Bruno Stellan
Jarsy	Pierre Duperier
La Compôte	Jean-Pierre Fresso
La Motte-en-Bauges	
La Motte-Servolex	Luc Berthoud - Alain Gaget
La Ravoire	Grégory Basin - Alexandre Gennaro - Chantal Giorda
La Thuile	Dominique Pommat
Le Châtelard	Vincent Boulnois
Le Noyer	Philippe Gamen
Les Déserts	Sandra Ferrari
Lescheraines	
Montagnole	Jean-Maurice Venturini
Puygros	
Saint-Alban-Laysse	Anne-Marie Barouti - Michel Dyen - Alain Saurel
Saint-Baldoph	Christophe Richel
Saint-Cassin	
Sainte-Reine	Philippe Ferrari
Saint-François de Sales	
Saint-Jean-d'Arvey	Christian Berthomier
Saint-Jeoire-Prieuré	Jean-Marc Léoutre
Saint-Sulpice	
Sonnaz	Daniel Rochaix
Thoiry	Thierry Tournier
Vérel-Pragondran	Jean-Pierre Coendoz
Vimines	Corine Wolff

- conseillers excusés ayant donné pouvoir : 15

de Jimmy Bâabâa à Isabelle Dunod - de Stéphane Bochet à Jean-Pierre Fresso - de Daniel Bouchet à Alain Caraco - de Sophie Bourgade à Marie Bénévise - de Michel Camoz à Thierry Repentin - de Corinne Charles à Franck Morat - de Danièle Goddard à Arthur Boix-Neveu - de Jocelyne Gougou à Christian Berthomier - de Hélène Jacquemin à Luc Berthoud - de Laïla Karoui à Philippe Cordier - de Martine Lambert à Alain Thieffenat - de Pascal Mithieux à Philippe Gamen - de Raphaële Mouric à Christelle Favetta-Sieyes - de Benoît Perrotton à Sylvie Koska - de Walter Sartori à Aloïs Chassot

- conseillers excusés : 12

Frédéric Bret - Pierre Brun - Jean-Pierre Casazza - Maryse Fabre - Marcel Ferrari - Christian Gogny - Max Joly - Luc Meunier - Claire Plateaux - Damien Regairaz - Cécile Trahand - Céline Vernaz

GRAND CHAMBERY

106 allée des Blachères – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex
04 79 96 86 65 - grandchambery.fr - @GrandChambery - cmag-agglo.fr

Conseil communautaire du 11 mai 2023

délibération n° 086-23 C

objet **RS - Précisions sur le poste et le recrutement de chargé de communication 360° à la direction de la communication**

Brigitte Bochaton, vice-présidente chargée des ressources humaines et de l'accueil des gens du voyage, indique que le poste de chargé de communication 360° à la direction de la communication est à pourvoir. Ce poste est chargé d'apporter son expertise aux services quant à la conception et à la mise en œuvre de leur communication, de la stratégie à la réalisation et à la diffusion des messages, jusqu'à l'évaluation.

Vu l'article L. 313-1 du code général de la fonction publique qui dispose que la délibération doit préciser, en cas de recrutement sur le fondement de l'article L. 332-8 de ce code, le motif invoqué, la nature des fonctions, le niveau de recrutement et de rémunération de l'emploi créé,

Vu le tableau des effectifs,

Le Conseil communautaire de Grand Chambéry, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

Article 1 : confirme que le poste de chargé de communication 360° à la direction de la communication est un poste permanent qui a vocation à être occupé par un fonctionnaire relevant du cadre d'emplois des attachés. Ce poste présente les caractéristiques suivantes :

Niveau de recrutement :

Catégorie A – cadre d'emplois des attachés.

Missions confiées à l'agent :

Contribuer à la mise en œuvre de la stratégie de communication de Grand Chambéry

- Adapter les dispositifs et les messages à la stratégie de communication.
- Participer aux comités éditoriaux.
- Évaluer les actions menées.
- Rédiger des notes de proposition, des communiqués, argumentaires.
- Contribuer aux tâches administratives et logistiques de la direction.

Participer à, ou organiser des actions de communication, des opérations événementielles et de relations publiques

- Élaborer, mettre en œuvre et suivre les plans de communication.
- Veiller à la mise en œuvre de l'identité visuelle de Grand Chambéry.
- Garantir la visibilité de Grand Chambéry dans le cadre des actions menées en partenariat.

Concevoir et réaliser des produits de communication

- Définir les outils de communication adaptés aux besoins des services.
- Alimenter les outils éditoriaux (print, web, réseaux sociaux, photo et vidéo).
- Mener à bien la fabrication des supports.

Produire des contenus, textes, photos, éventuellement vidéos courtes sur smartphone

- Recueillir, vérifier, sélectionner, hiérarchiser et rédiger les informations.
- Scénariser et organiser leur diffusion.

Rémunération de l'emploi :

Grille indiciaire et régime indemnitaire du cadre d'emplois des attachés selon expérience.

Article 2 : confirme que si cet emploi ne peut être pourvu par une candidature statutaire, il sera possible de le pourvoir sur le fondement de l'article L. 332-8 du code général de la fonction publique, par un agent justifiant des qualités suivantes, dont la rémunération sera fixée par référence à la grille indiciaire du cadre d'emplois des attachés, assortie du régime indemnitaire selon les dispositions prévues par la collectivité :

- être titulaire d'un diplôme de niveau Bac+3 ou Bac+5 dans le domaine de la communication,
- expérience professionnelle dans la communication de 3 ans au minimum (collectivité, studio, agence ou freelance),
- connaissance des logiciels de la suite créative Adobe,

- agilité avec l'univers numérique : connaissance d'un ou plusieurs CMS en tant que rédacteur, maîtrise des réseaux sociaux,
- capacité à aborder plusieurs sujets en simultané et à organiser son plan de charge,
- aisance relationnelle dans ses rapports avec les services comme avec les équipes de la direction,
- intérêt pour les missions et le rôle des collectivités locales,
- créativité, force de proposition,
- qualités rédactionnelles, grammaticales et orthographiques (expertise),
- curiosité, sens du contact,
- autonomie et esprit d'équipe,
- adaptation, réactivité, dynamisme, disponibilité, rigueur,

Article 3 : autorise le président ou son représentant à signer le contrat à intervenir le cas échéant.

ACCUSE DE RECEPTION CONTROLE DE LEGALITE

Nature de l'acte : **Délibération I-Parapheur**

Numéro attribué à l'acte : **086-23 C**

Objet de l'acte : RS - Précisions sur le poste et le recrutement de chargé de communication 360° à la direction de la communication

Thème Préfecture : 4 - Fonction publique 1 - Personnel titulaires et stagiaires de la F.P.T. 2 - Autres délibérations

Date de l'acte : 16 mai 2023

Annexe(s) :

Identifiant de télétransmission : 073-200069110-20230516-lmc1H29466H1-DE

Identifiant unique de l'acte : lmc1H29466H1

Date de transmission en Préfecture : 17 mai 2023

Date de réception en Préfecture : 17 mai 2023

Publication sur le site internet: mercredi 17 mai 2023